

Nîmes, le 23 août 2012



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gard
éducation
nationale

Service du pilotage,
des moyens et des
structures

N° août 12

Affaire suivie par Georges
COMBES
[georges.combes@ac-
montpellier.fr](mailto:georges.combes@ac-montpellier.fr)
Tél. : 04 66 62 86 17
Télécopie
04 66 62 86 72

Affaire suivie par Pascal
SERANT
[pascal.serant@ac-
montpellier.fr](mailto:pascal.serant@ac-montpellier.fr)
Tél. : 04 66 62 86 75
Télécopie
04 66 62 86 72

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Gard
58 rue Rouget de Lisle
30031 Nîmes Cedex

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale du Gard

à

Mesdames et messieurs les directrices et
directeurs des écoles publiques et privées
du Gard

s/c de Mesdames et Messieurs les
inspectrices et inspecteurs de l'éducation
nationale

Objet : constats d'effectifs – rentrée 2012.

1. le calendrier de la procédure de constat pour la rentrée 2012 s'établit comme suit :

- **le mardi 4 septembre 2012** : date de bascule de BE1D de l'année 2011-2012 à 2012-2013.

Vous veillerez à ce que tous les élèves de votre école aient une procédure de passage ou d'admission acceptée, au titre de l'année 2012-2013, **avant le 3 septembre à minuit**, faute de quoi ils seraient automatiquement radiés de la base de l'école.

- **du mardi 4 septembre au lundi 24 septembre 2012** : mise à jour de la Base Élèves par les directeurs d'écoles (admission définitive et répartition des élèves, radiation si besoin).

- **le lundi 24 septembre 2012** : date d'observation des effectifs dans BE1D.

- **du lundi 24 septembre au jeudi 27 septembre 2012 minuit** : vous validerez les effectifs dans BE1D. Durant cette période, ne plus effectuer d'admission ou de répartition.

2. Vous voudrez bien consulter les consignes ci jointes relatives à ces opérations.

3. En cas de difficulté, vous pourrez solliciter les personnes dont les contacts sont rappelés ci-dessous.

Contacts utiles :

- Enseignant ATICE de votre circonscription


- M. Rémi Timaxian : 06 78 09 80 72

- Gestion des clefs OTP et des problèmes d'accès à BE1D :
M. Lambert Jeannou : 04 66 62 86 01

- Traitement des litiges liés aux INE :
M. Pascal SERANT SPMS IA 30 : 04.66.62.86.75
pascal.serant@ac-montpellier.fr

*Dans le cas où vous ne parviendriez pas, pour quelque raison que ce soit, à valider votre constat d'effectifs par BE1D, vous voudrez bien transmettre vos effectifs pour le **27 septembre 2012 au plus tard**, à votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription et à lui seul.*

Aucun constat d'effectifs ne devra être adressé à la direction des services départementaux de l'éducation nationale.


JEAN GUTIERREZ

Pièce jointe : Consignes d'utilisation BE1D

Copie à : Monsieur Pierre ALLART - Directeur Diocésain du Gard